

91-181

Amherstburg (Ontario)

Bureau de l'intendance

Lieu historique national du Fort Malden

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

Le Bureau de l'intendance a été construit en 1831-1832. Il comptait deux bureaux pour les officiers de la solde et des produits pétroliers. Il a été conçu par le capitaine Philpotts des Royal Engineers. Le bureau de l'intendance a été restauré par Parcs Canada dans les années 1980. Parcs Canada en a la garde. Voir le Rapport 91-181 du BEÉFP.

Raisons de la désignation

Le Bureau de l'intendance a été désigné «édifice reconnu» en raison de son importance historique et de ses valeurs architecturales et environnementales.

Le Bureau de l'intendance est un bel exemple de bungalow standardisé construit par les militaires britanniques au cours des années 1830, avec sa forme compacte symétrique et son échelle résidentielle. Dans le cadre de sa restauration, les ajouts à ossatures de bois à l'avant et à l'arrière ont été supprimés, des travaux de remplissage en maçonnerie ont été effectués et certaines ouvertures ont été réouvertes.

L'emplacement du Bureau de l'intendance est l'un des points d'intérêt du site, renforçant le caractère historique de King's Navy Yard Park. Le bâtiment est connu comme un point d'intérêt national et régional.

Le bâtiment illustre la présence militaire dans l'ancien secteur de réserve près du centre de Amherstburg. Le Bureau de l'intendance a géré des contrats de services régionaux adjugés aux militaires et est associé au développement économique de Amherstburg de 1830 à 1850.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale du Bureau de l'intendance réside dans sa forme, ses proportions générales, ses détails architecturaux, ses matériaux de construction, son aménagement intérieur qui subsiste et sa relation avec son le site et le décor environnant.

Le bâtiment est une structure rectangulaire d'un étage avec un toit à faible pente et des cheminées monumentales aux extrémités. La conception bien proportionnée du bungalow, le tracé au sol, la volumétrie simple et la silhouettel du toit devraient être conservés.

Amherstburg (Ontario)
Bureau de l'intendance
Lieu historique national du Fort Malden (suite)

La symétrie est un élément important de la conception. La porte coiffée d'une imposte est centrée entre quatre fenêtres aux carreaux disposés selon le motif «douze carreaux sur douze » qui ajoutent de l'équilibre et du relief à la façade. La composition des façades devrait être conservée.

Le bâtiment est caractérisé par la simplicité de ses détails et de ses matériaux. Les murs en brique reposent sur un rang de pierres de taille couronnant la fondation en moellons, et les ouvertures ont de simples voussoirs en brique et des appuis en pierre. La maçonnerie, dont les cheminées imposantes, devraient faire l'objet d'un entretien régulier élaboré par des experts en conservation. L'influence de ces matériaux traditionnels sur le caractère du bâtiment est compromise par l'utilisation de bardeaux d'asphalte comme matériau de recouvrement de la toiture. Le retour aux anciens matériaux (cuivre en feuilles, à confirmer lors de recherches) devrait être étudié, ce qui permettrait d'améliorer le caractère du bâtiment.

La plupart des fenêtres, cadres et barreaux en fer subsistent et ont été remis à neuf au cours de la restauration. Ces éléments devraient être conservés. Des photographies récentes montrent une contre-porte en aluminium qui est inappropriée tant par l'échelle que par la nature du matériau. L'intégrité du bâtiment serait améliorée par la suppression de cette porte et au besoin, par son remplacement par une porte dont le style s'harmonise avec la conception d'origine.

À l'intérieur, la disposition des pièces d'origine a été modifiée par la démolition de la salle d'entreposage et du vestibule au centre, ce qui forme un espace dégagé. Les finis intérieurs, les planchers en bois, les boiseries intérieures et les plâtres d'origine sont en grande partie intacts et devraient être conservés.

Les simples marches en pierre et les mains courantes en métal sont en général compatibles avec le caractère du design d'origine et elles devraient être conservées.

Pour des consignes supplémentaires, veuillez consulter le *Code de pratique du BEÉFP*.